



## RECHERCHES

SUR

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

# THOMAS BLANCHET

PEINTRE ET ARCHITECTE



On connaît trois ou quatre artistes du nom de Blanchet : les deux frères Thomas et Louis, plus Louis-Gabriel et un I (Jacques, Jean ou Joseph), qui aurait dessiné sculpté ou gravé un mausolée à Venise en 1655. Louis-Gabriel, s'il fut parent de Thomas et de Louis, n'était pas leur fils, attendu que dans une délibération consulaire de Lyon, en date du 21 octobre 1689, il fut expliqué qu'on délivrait mandat de paiement à Paul Bertaud, voyer de la ville, et à Louise Balley son épouse, veuve de Louis Blanchet, son premier mari, pour demoiselle Marie Blanchet, fille de celui-ci et nièce de Thomas, une somme de 260 livres en sa qualité d'héritière d'un arrêté de compte des ouvrages de ce dernier, faits pour la ville, de 1680 à 1689 (1).

---

(1) Document n° 1.

Il y aura donc à séparer les œuvres de ces quatre artistes.

Selon les plus autorisés biographes, Thomas serait Parisien (2); nous partageons cette opinion; toutefois d'autres (3) le réclament ainsi que son frère Louis, comme Lyonnais; ils ne le furent probablement que d'adoption, ayant passé la plus grande partie de leur carrière à Lyon.

Avant de nous occuper de Thomas Blanchet, nous expliquerons ce que nous avons pu recueillir sur les trois autres.

La date de la naissance de Louis est inconnue; il est mort avant son frère. Il avait épousé Louise Balley ou Ballete, dont il eut, le 31 décembre 1671, un fils qui fut baptisé sous le prénom de Thomas, ayant eu Thomas son oncle pour parrain (4), et une fille Marie, dont il a été question plus haut: nous ne possédons rien sur ces deux enfants; Thomas II devait être mort en 1689, puisqu'il n'hérita pas de son oncle et parrain. On a vu aussi que Louise Balley avait épousé en secondes noces Paul Bertaud, voyer de la ville de Lyon; ce personnage remplaça dans ses fonctions, le 18 août 1676, Ferdinand Seguin et y resta jusqu'en 1708, époque où, ayant donné sa démission, il fut remplacé par Claude Bertaud (5).

(2) MÉNESTRIER, SANDRART, CLAPASSON, D'ARGENVILLE, BRÉGHOT DU LUT et PÉRICAUD, JAL, BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, Charles BLANC, etc.

(3) DE BOMBOURG, BAUCHAL, lequel estime que probablement Thomas eut pour père Jean Blanchet, architecte et sculpteur, qui aurait donné, vers 1525, les plans de l'église de l'Hôtel-Dieu de Lyon (selon BOITEL); les dates ne paraissent pas pouvoir permettre cette conjecture.

(4) Document n° II.

(5) Nous ne savons si ce Claude était ou non fils du précédent; on le qualifie de noble Claude Bertaud de La Vaure, écuyer, conseiller

Nous n'avons trouvé exactement désigné qu'un seul tableau de Louis : *La Sainte Trinité*, qui était à l'église dépendant de l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, à Lyon. Clapasson explique qu'il y a des tableaux de lui dans d'autres églises de la même ville : ils doivent être confondus dans les descriptions avec ceux de son frère Thomas, lequel, très probablement, il aidait dans ses travaux.

On peut voir à la Bibliothèque nationale, une grande estampe d'une assez bonne exécution représentant le mausolée élevé en 1655, à Venise, dans l'église de San Giobbe, par Renaud voyer d'Argenson, à son père qui fut, comme lui, ambassadeur de France dans cette ville ; à l'angle inférieur à droite, lequel a été malheureusement trop rogné, on lit le nom de I. Blanchet. Est-ce le dessinateur, le sculpteur ou le graveur du mausolée ? Nous n'en savons rien (6). Cependant la date de 1655, qui se trouve à peu près celle où Thomas quitta l'Italie pour rentrer en France, pourrait faire conjecturer qu'il n'a peut-être pas toujours signé Thomas, ou qu'il avait un autre prénom, Jacques, Jean ou Joseph. Voilà encore de la besogne pour les chercheurs de l'avenir.

Nous sommes un peu plus fixé sur la personnalité de Louis-Gabriel ; il est né à Paris en 1705, et remporta,

---

en la Cour des monnaies, secrétaire du Roi, etc. ; il paraît avoir joui d'une grande aisance, puisqu'il fit construire sur le rempart d'Ainay un magnifique hôtel qui existe encore. Il fut remplacé, le 14 juillet 1733, comme voyer, par son fils, Gaspard-Louis, conseiller du Roi, intendant des fortifications, etc.

(6) Voir la description de cette estampe à la suite de celle des œuvres de T. Blanchet. FUSLI fait de cet artiste un graveur.

en 1727, le second prix de peinture au concours pour Rome sur un sujet qui était le *Serpent d'airain*. Il entra à l'Académie de France à Rome, en 1728; Nicolas Wleughels, directeur, écrivait de lui, le 24 janvier 1792 : « Celui-ci doit partir au printemps; c'est un sujet très commun qui n'a cependant pas perdu son temps ici (7). » Cet artiste, paraît-il, ne quitta pas Rome et y passa sa vie; Lalande, de son côté, dit, au contraire, qu'il dessinait fort bien (8) et nous sommes de son avis. Nous donnons à la fin de cette notice la description des œuvres qu'il a laissées.

Il est mort à Rome en 1772, année de son dernier ouvrage (9).

Thomas Blanchet est né à Paris en 1614, étant mort en 1689, âgé de soixante et quinze ans suivant les registres de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin de Lyon (10); néanmoins on sait qu'il ne faut pas toujours attribuer un crédit absolu aux déclarations faites dans ces circonstances par des témoins qui ne sont pas des parents ainsi que dans le cas qui nous occupe. C'est pourquoi il ne serait pas impossible que la date de 1617, généralement admise, fût exacte, mais celle de 1629, donnée par Dussieux, sous nous ne savons quelle autorité, est, comme on le voit, inadmissible.

---

(7) Lettres de Nicolas Wleughels, directeur de l'Académie de France à Rome. (*Académie de France à Rome*, par LECOY DE LA MARCHE.)

(8) *Voyage en Italie*.

(9) FUSSLI.

(10) Document n° III.

Il épousa à Lyon, le 28 mars 1668, Anne de la Couche ; même à cause d'une irrégularité de dispenses, le mariage dut être renouvelé le 4 juillet 1672 (11) ; cette femme, qui était d'un caractère bizarre, fut le malheur de la vie de l'artiste ; il semble qu'il n'est pas né d'enfants de cette union.

Il a, paraît-il, habité ou possédé le château de Chaponost près Lyon (12).

Il est mort à Lyon, le 21 juin 1689, à onze heures du soir dans son logement à l'Hôtel de Ville et fut accompagné à ses funérailles par le prévôt des marchands, Gaspard Barailhon et par Paul Bertaud voyer ; l'Académie royale de peinture et de sculpture fit célébrer pour lui à Paris un service funèbre, le 30 du même mois.

Il fut remplacé le 8 janvier 1690, comme peintre de la ville, par Pierre-Paul Sevin, artiste d'un talent absolument insuffisant pour ce genre d'art, lequel ne tarda pas du reste à être révoqué (13) ; le 7 septembre suivant, Paul Mignard, fils de Nicolas Mignard, lui succéda.

Nous connaissons quatre portraits de Thomas Blanchet :

---

(11) Document n° IV.

(12) Voir *Château de Chaponost, ancien manoir du peintre Blanchet, depuis la décoration de ses façades exécutées en 1834*, par J. POLLET, architecte. Lithographie de Louis Perrin, à Lyon, in-fol. (collection Coste, à la Bibliothèque de la ville de Lyon, au Lycée, n° 820).

(13) Nous avons réuni des documents excessivement nombreux et des plus curieux sur la vie et sur les ouvrages de ce singulier personnage, qui était bien plus un dessinateur d'illustrations qu'un peintre véritable. Nous avons hésité jusqu'à présent à les publier, de crainte de paraître lui donner une importance dont il se flattait lui-même sans doute, mais qu'il ne mérite guère ; pourtant, sa médiocrité se lie heureusement aux œuvres d'une vingtaine de graveurs de talent.

Le premier a été dessiné et gravé par lui-même d'une manière un peu timide, en 1686 ; il s'est représenté âgé de vingt-cinq à trente ans avec une physionomie très expressive (14).

Le second, de Richard Collin, qui figure dans le livre de Sandrart de 1683, et par conséquent contemporain, représente un homme âgé d'environ quarante ans avec une figure un peu agitée mais sérieuse (15).

Le troisième accompagne la notice de d'Argenville de 1745 ; il y est représenté un peu plus jeune que dans la gravure de Collin ; néanmoins il semblerait exécuté d'après cette estampe dans un autre sens (16).

Le quatrième figure dans la vie des peintres de Fuessli ; il n'est qu'une reproduction inexacte au trait de celui de Collin (17).

(14) Voir description de cette pièce au Catalogue de l'œuvre de Blanchet. n° 120.

(15) Le personnage est représenté en buste, dans un ovale modelé en forme de niche, de trois quarts à gauche, le corps de même, regardant en face ; cheveux longs et bouclés, soupçon de moustaches ; habillé d'un justaucorps lâche avec un nœud de rubans sur l'épaule gauche ; cravate de mousseline formant rabat. En haut : THOMAS PLANCHET (*sic*) PARISIENSIS. — H. 0<sup>m</sup>,105 ; L. 0<sup>m</sup>,10. par Richard Collin. (Jochimi DE SANDRART, *Academia nobilissima artis pictoris*. Nuremberg, 1683.)

(16) Le personnage est représenté en buste, dans un ovale entouré d'un cartouche très simple du dix-huitième siècle ; il est de trois quarts, regardant à gauche, avec des cheveux longs et un soupçon de moustaches ; cravate de mousseline et un nœud sur l'épaule droite ; en bas du cartouche et dessus : BLANCHET. — H. 0<sup>m</sup>, 11 ; L. 0<sup>m</sup> 08 ; l'ovale de 0<sup>m</sup>068 sur 0<sup>m</sup>,051. (D'ARGENVILLE, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres, avec leurs portraits*. Paris, de Bure, 1745.)

(17) Le personnage est représenté au trait, en buste, dans un ovale,

Il étudia d'abord la sculpture à Paris avec Jacques Sarrazin ; toutefois celui-ci l'engagea, à cause de la faiblesse de sa santé, laquelle cependant ne l'a pas empêché d'atteindre un âge avancé, à embrasser l'art de la peinture ; il y fit de rapides progrès ainsi que dans l'architecture et dans la perspective et partit, jeune encore, pour se perfectionner en Italie, ce pays qui était alors la terre classique des artistes.

Ses aptitudes particulières pour les travaux d'architecture et de mise en perspective le rendirent assez célèbre à Rome pour qu'il pût en tirer les ressources qui lui étaient nécessaires ; c'est dans les vues reconstituées avec art de la Rome antique, dans lesquelles il ajoutait, au dessin, un coloris d'une grande beauté et conforme aux principes des meilleurs maîtres de ce genre, qu'il s'appliqua de préférence. Aussi Poussin, qui les vit, les combla d'éloges, lui affirmant que ses ouvrages serrient appréciés partout et Alexandre Algarde (sculpteur et architecte bolonais) l'employa dans des travaux de décoration où il ne pouvait lui-même suffire. L'un et l'autre de ces artistes devinrent ses amis et en même temps il se rencontra, chez Poussin, avec Lebrun dont l'influence lui fut plus tard des plus utiles à l'Académie royale de peinture et de sculpture (18).

---

de trois quarts à gauche, le corps de même ; la figure est moins expressive, moins intelligente et plus jeune que dans le portrait de Collin, d'après lequel il semble avoir été fait. Au dessous : THOMAS-BLANCHET, nat. 1617. denat. (?) 1659. — H. 0<sup>m</sup>,07 ; L. 0<sup>m</sup>,55.

(18) Poussin quitta, en 1640, Rome, où il était venu en 1624, et y retourna en 1642, il y mourut en 1665. Lebrun a séjourné à Rome de 1642 à 1646. En conséquence, Blanchet a pu voir Poussin de 1642 à 1655, et Lebrun de 1642 à 1646. En 1646, Lebrun avait vingt-sept ans et Blanchet trente-deux.

Mais André Sacchi (peintre d'histoire et de portraits romain) lui conseilla avec raison de préférer les grandes compositions décoratives, auxquelles le portaient son tempérament et ses études, dans lesquelles il a, en effet, excellé.

Nous ne connaissons pas exactement la date à laquelle il rentra en France et se rendit à Lyon : cependant il paraît qu'il s'y trouvait depuis peu lorsqu'il se présenta à lui un moyen unique en son genre de montrer ce qu'il savait faire.

On y achevait, en 1655, l'Hôtel de Ville, ce magnifique monument dont les Lyonnais sont à juste titre très fiers, et l'administration consulaire n'avait sous la main, paraît-il, que son peintre ordinaire Germain Panthot. L'occupation spéciale de cet officier consistait à peindre les portraits du Roi régnant, des gouverneurs qui se succédaient, du prévôt des marchands et échevins en exercice, pour être placés soit dans un recueil spécial, soit à l'Hôtel de Ville, soit à leur être donnés, à raison de 600 livres de gages par an, plus le logement dans l'Hôtel. Toutes ces œuvres, qui seraient pourtant de si grand intérêt pour l'histoire de l'art, furent détruites le 9 septembre 1792, dans l'auto-da-fé des titres de noblesse et des blasons. Peut-être en subsiste-t-il encore dans les familles qui ont eu des ancêtres dans la magistrature consulaire depuis 1675 jusqu'à 1689 en ce qui concerne Blanchet ; toutefois il serait bien difficile de les y rechercher.

Germain Panthot (19), qui avait succédé en 1637 à

---

(19) Mort le 20 octobre 1675, âgé de soixante-quinze ans, à l'Hôtel de Ville, où il avait conservé son logement, malgré sa démission. Le logement du peintre de la ville se composa, depuis 1666, d'une chambre plain-pied avec la grande cour, placée à l'extrémité de la galerie, côté

Horace Leblanc (lequel commence la liste de ces officiers et avait désigné Panthot au consulat pour le remplacer), se trouvait peintre sans doute assez habile pour exécuter tous ces portraits, dont le plus grand nombre en miniature, mais absolument incapable pour entreprendre ces grandes machines que nous allons détailler ; il avait, selon Sandrart et d'Argenville, connu Blanchet, à Rome et était ami de Lebrun (20). Il se pourrait même que Panthot, qui désirait être chargé de ces travaux importants de décoration, se fût rendu dans cette ville, avec ou sans mission spéciale, pour y chercher des collaborateurs habiles parmi les Français qui y faisaient leurs études. Quoi qu'il en soit Panthot s'associa Blanchet.

Camille de Neuville de Villeroy, abbé d'Ainay et archevêque de Lyon, ainsi que le maréchal son frère, gouverneur de la ville, ayant vu et approuvé une esquisse (21) que Panthot avait préparée de concert avec Blanchet, ce fut pour l'Administration municipale une des raisons les plus probantes (22) d'accepter ces offres, et on passa avec eux le même jour, 9 mars 1655 (23), moyennant 12,000 livres et 30 pistoles d'étrennes, un marché pour décorer la voûte de la salle principale de l'édifice. Un

---

sud : de deux cabinets attenants avec chambres, placées en entresol au-dessus. Il est impossible à présent de retrouver ces dispositions.

(20) Lebrun fit pour Panthot, à son retour d'Italie, le tableau du grand autel de l'église Saint-Paul, à Lyon, représentant *Notre-Dame de Pitié*. (CLAPASSON.)

(21) Document n° V, et n° 1 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet.

(22) Un peintre de Namur du nom de Bouvry ou Bonverie avait été proposé pour ce plafond. (Registre AA 98 des délibérations consulaires.)

(23) Document n° VI.

second marché intervint, le 25 juin 1658, pour les murs de la même salle moyennant 8,000 livres et 20 louis d'or d'étrennes (24). Le travail ne fut terminé que vers 1668; les deux peintres reçurent encore à ce moment, en outre des sommes précédentes, 4,000 livres pour des travaux d'art, parmi lesquels se trouvait un grand portrait du Roi à cheval, posé sur la cheminée de la grande salle, plus deux Christ en croix, « au naturel », l'un pour la chambre du Consulat, l'autre pour celle du conseil « de la Conservation (25) ».

C'était une entreprise considérable et peu commune pour un artiste, que de peindre sur place la voûte d'une salle, de 26 mètres de longueur sur 12<sup>m</sup>, 50 de largeur, produisant, avec le développement que pouvaient donner les courbes formant ce qu'on nomme la voûte à canne, une superficie de plus de 300 mètres carrés, plus les murailles.

Il semble que Blanchet y parvint avec succès, si on en croit ses contemporains, car, malheureusement, l'ouvrage fut détruit, bientôt après 1674, par un incendie; il n'en reste que des descriptions dans le genre ampoulé de cette époque et l'esquisse dont nous avons parlé (26).

Ce travail n'était pas terminé, que le 27 novembre 1659 (27) Blanchet passait, toujours avec son acolyte Panthot, un nouveau marché pour les peintures de la salle du Consulat; on nommait ainsi celle qui servait aux réunions journalières du prévôt des marchands et des échevins; elle fut choisie dans une bonne exposition en plein midi

---

(24) Document n° VII.

(25) Nos 10, 11 et 12 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet.

(26) Nos 1 et 2 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet.

(27) Document n° VIII.

sur une grande cour, et devint l'objet jaloux des préférences et des soins des magistrats. Elle existe encore surtout avec les dispositions décoratives du plafond; quelques changements ont été apportés à son installation dans les travaux de restauration générale entrepris en 1857 (28).

---

(28) L'administration municipale, même d'une ville de l'importance de Lyon, était, à cette époque, directe et des plus simplifiées; malgré la somptuosité de l'édifice pour les services et pour les logements, il n'existait pas ce qu'on nomme à présent les bureaux. Il n'y avait, pour principaux officiers, qu'un secrétaire, un voyer, un receveur et pas de commis. Aussi les échevins siégeaient, à des jours déterminés, dans la salle dont nous nous occupons, et y recevaient, installés sur un parquet, largement éclairés par les grandes fenêtres et chauffés par une immense cheminée, le public, qui n'avait qu'un carrelage sous les pieds et qui était séparé par une barre d'appui; il y accédait par une grande porte donnant sur un vestibule spécial où se tenaient les huissiers, qu'on nommait à Lyon « les mandeurs du consulat ». Aussi la cheminée se trouvait, non dans l'axe latéral de la salle, mais au milieu de l'espace réservé aux magistrats, auxquels une petite porte, placée en dedans de la barre, bien entendu, et à côté de la cheminée, permettait d'entrer et de sortir librement, en descendant par un escalier dérobé à l'entresol au-dessous. C'est pourquoi, à présent que la restauration en salon de 1857 a fait régulariser le parquet et disparaître les traces de la barre, de l'escalier, ainsi que de la petite porte, en la remplaçant par une boiserie symétrique à celle de la salle, on ne comprend plus rien à cette cheminée, placée irrégulièrement. Le secrétaire dont nous avons parlé assistait les magistrats et consignait immédiatement, sur des registres, qui nous sont restés, pour toute écriture, les résolutions relatives à chaque affaire et les mandats de payement qui avaient été arrêtés. C'était aussi clair que rapide et pratique. Cette salle servit au tribunal révolutionnaire; les accusés, placés sur un tabouret à côté des juges, pénétraient par la petite porte, laquelle communiquait ainsi, à l'aide de l'escalier dérobé, avec les caves du soubassement, qui furent alors transformées en prison et conservèrent cette destination jusqu'un peu avant les travaux dont nous avons parlé; le public et la garde stationnaient

Elle peut être considérée comme une des plus riches et des mieux réussies de l'édifice ; la peinture de Blanchet qui se détache, avec des tons un peu sombres, au centre d'un large et profond ressaut décoré de panneaux et de rosaces, en forme une des parties les plus intéressantes (29).

Le 7 janvier 1660, le Consulat apura les comptes de Panthot et de Blanchet à 25,532 livres, tant pour marchés que pour étrennes.

Il intervint, le 30 août 1661, toujours avec les mêmes artistes, un nouveau marché pour la décoration du grand escalier, soit en coloris pour la voûte à canne, soit en grisaille pour la partie au-dessous des marches, moyennant la somme de 15,000 livres tournois, plus 50 louis d'or d'étrennes (30). Malheureusement cette nouvelle et grande page, déjà en fort mauvais état en 1745, lorsque d'Argenville en parlait, est devenue, malgré de prétendues restaurations successives, à peu près indéchiffrable. La porte qui y donnait accès sous le portique de l'Hôtel, n'étant pas garnie, autrefois comme à présent, de boiseries, les brouillards légendaires de Lyon n'ont pas eu de peine à exercer leur action destructive contre ces parois entièrement peintes à l'huile (31).

Nous n'en avons pas fini avec l'Hôtel de Ville, car nous

---

en dehors de la barre. Ces souvenirs personnels ont une importance historique qui nous a déterminé à les raconter.

(29) Voir les nos 3 à 6 et 17 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description du tableau.

(30) Document n° IX.

(31) Voir les nos 7 et 8 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description du tableau.

nous trouvons précisément à une époque caractérisée de la grandeur et de la prospérité du règne de Louis XIV, lequel venait de signer le traité d'Aix-la-Chapelle; l'Administration municipale de Lyon ne pouvait donc que continuer sa luxueuse installation; Blanchet achevait le plafond de la grande salle; son talent ne faisait que grandir, grâce à l'expérience que devaient lui procurer d'aussi importants travaux. Il restait encore deux salles à décorer, celle dite « de la Conservation », et celle dite « de la Nomination ». On n'oubliera pas que Lyon est la ville où fut, peut-être, créée la première de cette juridiction spéciale que l'on nomme à présent le Tribunal de commerce, laquelle on nommait alors de la Conservation (32). Nous n'avons pas trouvé de marché pour cette salle, mais seulement un mémoire du 31 décembre 1669, de Panthot et Blanchet, qui fait monter la dépense totale à 5,820 livres, le grand tableau étant compté pour 1,800 livres et les quatre médaillons d'angle pour 600 livres. C'est une composition d'un grand caractère, quoique tourmentée (33); elle est un peu inférieure à celle de la salle de la « Nomination », qui servait à l'élection du prévôt des marchands et des échevins, pour laquelle il fut passé, le 9 juin 1671, moyen-

---

(32) Cette juridiction fut remise, en 1655, au corps consulaire, pour être exercée par le prévôt des marchands et les quatre échevins, avec six autres bourgeois ou marchands, parmi lesquels il y avait toujours un ancien échevin qui était avocat, un avocat ou procureur du Roi, un greffier en chef, le secrétaire de la ville et du commerce, un greffier, un commis greffier et trois huissiers audienciers, dont deux étaient aussi jurés crieurs.

(33) Voir le n° 13 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description du tableau.

nant 7,500 livres, un marché (34) dans lequel, cette fois, comme pour le grand escalier, il n'est question que de l'esquisse sur toile « de la main et de l'invention du sieur Blanchet ». On peut considérer son tableau comme le meilleur de ses ouvrages et pouvant rivaliser, sans conteste, avec tout ce que les premiers maîtres du temps ont produit (35).

Sans doute il n'a pas travaillé tout seul à des peintures aussi considérables : d'abord il était probablement aidé de son frère Louis, ensuite on cite un peintre du nom de Rambaud, qui aurait été aussi payé avec lui et avec Panthot.

Quoi qu'il en soit, il est certain que tout le mérite de l'œuvre revient uniquement à Thomas Blanchet.

Nous devons, avant de poursuivre, signaler dans l'ordre de la peinture décorative de cet artiste, les tableaux qui décoraient l'ancien Palais de Justice de Lyon, dont nous n'avons pas trouvé encore la date, et qui, après avoir été enlevés pendant sa reconstruction en 1835, y furent remplacés, savoir : deux dans les plafonds des salles d'audience de la Cour d'appel, et les autres dans diverses salles (36).

Il nous faut revenir à présent un peu en arrière à l'année 1663, et signaler un tableau que l'artiste exécuta pour le mai de Notre-Dame de Paris, *l'Enlèvement de saint Philippe, diacre, après avoir baptisé l'eunuque de la reine de Candace*, lequel fut présenté par les deux orfèvres Guillaume

---

(34) Document n° X.

(35) Voir les nos 14 et 18 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description du tableau.

(36) Voir les nos 19 à 26 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour les descriptions.

Maurice et Marc Trouvé. Le mai de Notre-Dame était ainsi nommé, parce qu'il était offert le premier jour du mois de mai ; ces tableaux, qui furent exécutés en 1630 et 1707, étaient destinés à décorer la nef de l'église métropolitaine et devaient représenter tous les actes des Apôtres.

Ils ne constituaient pas des *ex-voto* ; c'était une offrande gracieuse, en don gratuit et libre, que faisaient, à leurs propres frais et sans le concours de leurs collègues, les deux premiers dignitaires de la confrérie royale de Sainte-Anne et Saint-Marcel, qui se recrutaient exclusivement parmi la corporation des orfèvres de Paris.

Il nous semble que cette commande, des plus honorables pour notre artiste, implique en quelque sorte sa naissance à Paris ; car elle n'a pu lui être confiée que par l'intervention de parents, d'amis ou de protecteurs de cette ville, à cause de son éloignement. Il a dû l'exécuter à Lyon, où il était retenu alors par les travaux importants que nous avons signalés plus haut (37). En 1667, il donna les dessins, qui furent gravés par F. Cars et par J.-J. Thourneysen, d'une brochure publiée en suite d'une fête donnée au collège de la Trinité à Lyon le 5 juin (38).

Un peu plus tard, vers 1673, il s'occupa de décorer la chapelle dite des Messieurs, sous le vocable de l'Assomption, dans le même établissement, laquelle existe encore quoique fort détériorée, servant de salle de gymnastique ; on n'y voyait pas moins de treize tableaux religieux peints

---

(37) Voir le n° 9 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description.

(38) Voir les nos 122 à 135 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description.

par lui, lesquels ont tous disparu (39). Il ne subsiste d'intéressant que le retable de l'autel et la tribune. Ce retable est formé de deux colonnes en pierre polie d'ordonnance corinthienne, portées sur des piédestaux de marbre noir et rougeâtre : ces colonnes supportent un fronton arrondi et brisé au droit du ressaut qu'elles déterminent dans l'entablement. Des figures de chérubins en grand relief couronnent l'encadrement cintré par le haut, où se trouvait un tableau représentant l'Assomption, qui a disparu. La tribune, en pierre noire polie, dont le dessin, ainsi que celui de la porte d'entrée sur la rue, nous paraît d'une autre main que celle de Blanchet, est intéressante par sa composition originale et élégante. Les peintures à la détrempe, en grisailles sur fond bleu imitant la sculpture de la voûte, furent exécutées par le peintre Labbé.

Il paraît que Blanchet donna aussi, à une date que nous n'avons pas trouvée, pour l'église du même collège, le dessin de l'ordonnance ionique qui décore les tribunes régnaient au-dessus des chapelles, lesquelles ne se présentaient auparavant que par une arcade surbaissée. C'est cette ordonnance ionique que Jean Delamonce utilisa en 1700, en l'étendant, pour former la tribune, vers l'entrée. Un artiste du nom de Beauregard, qualifié élève de Blanchet, a fourni les dessins de retables d'un certain nombre de ces chapelles (40).

On a attribué à Blanchet une part dans les peintures à fresque qui furent appliquées en 1662 contre les murs de la

---

(39) Document n° XI.

(40) Voir, sur le collège de Lyon, notre *Biographie d'Étienne Martellange*, 1874, p. 154 à 164, et notre mémoire sur *les Delamonce*, lu à la réunion des Société des Beaux-Arts des départements, en 1892.

cour principale de cet établissement. Nous estimons qu'il n'en eut que la haute direction; elles furent exécutées par les peintres Dupuy, François Sevin (qu'il ne faut pas confondre avec son fils Pierre-Paul Sevin) et son frère, dont on n'a pas le prénom, Givernois et Pierre Valeton. On n'en a conservé aucun dessin et elles ont été détruites; mais le P. Ménestrier, lequel en avait été probablement l'inspirateur, en a laissé la description dans une brochure qui porte le titre emphatique : *le Temple de la Sagesse ouvert à tous les peuples. Dessin des peintures de la grande cour du collège de la Sainte-Trinité.*

L'année 1674 fut pour Blanchet une époque où il éprouva le plus grand chagrin qui puisse survenir à un artiste : un incendie épouvantable détruisit complètement, le 13 septembre, la grande salle de l'Hôtel de Ville de Lyon qu'il venait de décorer, et la moitié du tableau de la salle de la Nomination. En quelques heures disparurent les remarquables ouvrages qui avaient coûté tant d'argent à l'Administration municipale et tant d'efforts aux peintres et aux architectes. Blanchet ne repeignit pas la grande salle, mais restaura si bien le plafond de la salle de la Nomination qu'il est resté aussi clair et aussi beau que s'il venait d'être achevé. Selon Sandrart, il semble avoir aussi refait le portrait du Roi à cheval.

Cependant le vieux Panthot se décida à laisser, le 11 octobre 1675, à son habile associé, les fonctions de peintre en titre de la ville et ne tarda pas à mourir, le 20 du même mois; Blanchet est qualifié, dans sa nomination, de « peintre et architecte ».

C'est à l'année suivante que se rattache une affaire des

plus intéressantes, dont nous avons déjà entretenu d'une manière succincte la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, les 24 avril 1878 et 16 avril 1879, sous le titre d'*Origines de l'enseignement du dessin à Lyon*.

En effet, Blanchet tenta d'y fonder, en 1676, une école académique de dessin, institution qui ne fut réalisée qu'un siècle plus tard; s'il eût réussi, cette école eût été la première organisée en province. Ce qui est curieux dans cette affaire avortée, c'est qu'on est en droit de croire que c'est précisément l'initiative de Blanchet et de Coysevox qui a, en quelque sorte, provoqué les lettres patentes instituant les écoles académiques de dessin de province et fixant leur règlement de novembre 1676, enregistrées au Parlement le 22 décembre de la même année (41), puisque la démarche des deux Lyonnais auprès de l'Académie royale de peinture et de sculpture, eut lieu dès le 11 avril.

A cette date, les peintres Lebrun et Blanchard, ayant expliqué à la Compagnie que Blanchet leur avait écrit de Lyon, qu'il désirait établir avec Coysevox (42) une Académie de peinture et de sculpture dans cette ville, où ils voulaient tous les deux fixer leur résidence, et qu'ils demandaient à l'Académie royale de les favoriser, celle-ci y consentit et nomma immédiatement Coysevox adjoint à professeur pour y enseigner.

---

(41) Documents nos XII et XIII.

(42) Voir, pour cette partie de la vie de Coysevox, *Antoine Coysevox, sa vie, son œuvre et ses contemporains*, par Henry JOVIN. Paris, Didier, 1883, p. 37 à 39 et 265, pour le procès-verbal de l'Académie royale de peinture et sculpture du 11 avril 1676, où il est question de la nomination de Coysevox comme adjoint à professeur.

Blanchet ne tarda pas à demander aussi à être reçu académicien, et ce titre lui fut conféré, ainsi que celui de professeur, par délibération du 30 mai. Mais l'affaire de la création de l'école souffrait quelques difficultés; car, en même temps que l'Académie donnait à l'artiste les meilleurs gages de son intérêt, elle décidait de prier Lebrun de prendre les ordres de Colbert pour cette grande innovation. Le 24 juillet, Lebrun rendit compte de ses démarches; la proposition de lettres pour l'établissement des académies de province était entre les mains du ministre; le 20 novembre, le Roi ayant donné son approbation, on présentait à l'Académie les règlements pour les signer. Les lettres et les règlements ne furent promulgués, comme nous l'avons dit, qu'en décembre.

L'Académie, se trouvant désormais autorisée, commit, par délibération du 2 janvier 1677, Blanchet et Coysevox à l'établissement de l'école, et même Coysevox, qui fut alors promu professeur (43), présenta à la Compagnie, dans la même séance, les lettres de remerciements de l'Administration municipale de Lyon, auxquelles le secrétaire fut chargé de répondre.

Nous n'avons pas, jusqu'à présent, trouvé trace de cette lettre à Lyon; si les démarches qui ont été entreprises dans cette ville par Blanchet et Coysevox s'y sont réalisées, l'école n'a pu avoir qu'une existence obscure et précaire, puisqu'il n'en est plus question nulle part qu'après la mort de Blanchet, par une allusion aux lettres patentes qu'il aurait

---

(43) Document n° XIV.

obtenues dans ce but (44). Quoi qu'il en soit, il n'en revient pas moins, comme on le voit, à nos deux artistes, l'honneur d'avoir provoqué le mouvement en faveur d'écoles de Beaux-Arts provinciales, dès le troisième tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

(44) Le seul document qui fasse foi de cette affaire à Lyon est la délibération consulaire du 14 octobre 1639, à propos de la nomination de Pierre-Paul Sevin comme peintre de la ville, expliquant que Thomas Blanchet avait obtenu des lettres du Roi et l'approbation du peintre Lebrun pour cette institution. (Registres consulaires, BB. 246, f<sup>os</sup> 120 à 122.)

*(A suivre).*

LÉON CHARVET.

